

Votants : 68
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 8 novembre 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INNOVATION SOCIALE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION LA BOUILLONNEUSE (FABLAB ENO) ET LA CAN - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2019 - 2020

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Stéphanie DELGUTTE, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, René PACAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191120-C81-11-2019-DE
Date de télétransmission : 20/11/2019
Date de réception préfecture : 20/11/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INNOVATION SOCIALE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION LA BOUILLONNEUSE (FABLAB ENO) ET LA CAN - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2019 - 2020

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'association « la bouillonneuse » a été créée le 19 avril 2018 pour gérer le fablab (tiers-lieux) dénommé le Lab qui se fixe pour objectifs :

- La valorisation des métiers et savoir-faire industriels et techniques ;
- Le développement des liens entre les entreprises industrielles et leur territoire (entreprises, associations, établissements scolaires, habitants...).

Pour atteindre ces objectifs, les modalités d'action de l'association sont :

- la mise en oeuvre d'ateliers collaboratifs de type fablab ;
- l'expérimentation, innovation à la croisée entre l'industrie, l'éducation, l'artisanat, ... ;
- l'ouverture du site de production auprès des différents publics ;
- l'animation d'échanges entre les salariés des entreprises et le grand public ;
- la formation à des savoir-faire rares tel que l'émaillage sur métal.

L'association s'adresse à 4 types de publics :

- grand public (animations, sensibilisation, ateliers...) ;
- professionnels (salariés, entreprises, associations, ...) ;
- jeunesse (animations scolaires) ;
- artistes et artisans d'art.

Les axes thématiques sont les sciences, les techniques, le numérique, la création artistique et artisanale, la découverte des métiers.

Le fablab est ouvert au grand public, et se veut un lieu collaboratif pour co- créer, co-construire, co-apprendre, co- innover, co-découvrir.

Les fablabs sont des lieux/ateliers de fabrication rapide et numérique, ouverts au public où sont mis à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. La particularité de ce fablab est d'avoir accès à une partie des ateliers de l'usine ENO.

De par son ouverture, c'est un lieu-passerelle qui a la vocation d'accueillir des publics variés, lieu de rencontre pluridisciplinaire au service de l'expérimentation et de l'innovation.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191120-C81-11-2019-DE
Date de télétransmission : 20/11/2019
Date de réception préfecture : 20/11/2019

Compte tenu sa compétence « Développement Economique », la CAN souhaite :

- SOUTENIR la mise en œuvre d'une dynamique collaborative autour des entreprises des filières artisanales, industrielles et numériques,
- ACCOMPAGNER la transition écologique par le partage et la réutilisation de ressources, les circuits courts, le recyclage et la simplicité,
- FAVORISER l'émergence de vocations et de projets professionnels.

Dans ce cadre, la collectivité souhaite soutenir l'association « la bouillonneuse » via une subvention afin de développer les actions suivantes :

- Participer sur le territoire aux événements liés à la filière industrielle : semaine de l'industrie, ... ;
- Dynamiser la filière industrielle en lien avec les acteurs industriels et les acteurs de l'artisanat et en s'adossant aux filières économiques d'excellence du territoire (Assurances, Numérique, Tourisme, Economie Sociale et Solidaire, Agriculture, BTP, ...);
- Intégrer le Comité Local Ecole-Entreprise notamment pour offrir aux jeunes la possibilité d'aller à la rencontre de métiers porteurs du territoire ;
- Proposer une offre tarifaire préférentielle aux habitants et professionnels du territoire ;
- Mettre en place et poursuivre les actions/animations suivantes afin de faire découvrir au plus grand nombre les savoir-faire techniques, industriels mais aussi artistiques liés à la conception et la fabrication d'objets mais aussi sensibiliser le grand public à l'aventure entrepreneuriale et à la culture industrielle :
 - o Visite de l'usine ENO et ouverture de ses ateliers à des membres non-salariés,
 - o Accueil d'au minimum 6 groupes scolaires : cours technologiques, formations, présentation et visite de l'usine...
 - o Formations thématiques (logiciels 3D, machines-outils...),
 - o Ateliers de réparation,
 - o Emaux lab (apprentissage des techniques d'émaillage),
 - o Plancha lab (cours de cuisine sur plancha).
- Engager l'étude de faisabilité de l'ouverture d'un centre de formation « émaillage » sur le territoire ;
- Constituer un Comité de Pilotage, avec accueil de la CAN parmi ses membres ;
- Inscrire la CAN au statut de membre du collège « bienfaiteur » de l'association ;
- Utiliser le logo de la CAN sur tous les éléments de communication « Le Lab » et l'estampiller sur l'enseigne aux côtés des autres mécènes et bienfaiteurs.

Pour permettre l'application du plan d'actions 2019 - 2020 (développé dans la convention jointe à cette délibération), il est proposé de verser une subvention de 10 000 € pour la période allant du 1er décembre 2019 au 31 décembre 2020.

La subvention sera versée en deux fois : 50% du montant de la subvention en 2019 et le solde sur présentation du bilan des actions menées pendant la période d'application de la présente convention. Un rapport d'activités de l'année 2019-2020 est exigé pour présenter le résultat des actions menées sur le territoire de la CAN et pour mesurer leurs impacts.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'attribution de la subvention de 10 000 € € au titre de l'année 2019-2020 à « La bouillonneuse ;
- Approuver le plan d'actions proposé ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 68
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué